

1603 - DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'ÉQUIVALENCE D'UN PROFESSIONNEL FORMÉ EN DROIT HORS QUÉBEC

Le Comité des équivalences rend une décision en vertu du [Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation](#)

RETOURNEZ votre demande de reconnaissance d'équivalence avec les documents à son appui par courriel en format PDF à equivalence@barreau.qc.ca

DIRECTIVES GÉNÉRALES :

- Veuillez remplir le formulaire « Demande de reconnaissance d'équivalence » à l'ordinateur, à la dactylo ou en écrivant en lettres moulées de manière lisible.
- Si l'espace prévu est insuffisant, utilisez une feuille séparée que vous signerez et attacherez à la présente demande.
- La présente demande doit être complétée en entier avec précision. Toute omission ou inexactitude retardera l'étude de votre dossier.
- Tout document requis au soutien de votre demande doit être fourni, à défaut de quoi votre dossier sera considéré incomplet et ne pourra être étudié.

DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

1. Document original

- Tout document transmis à l'appui de la présente demande doit être numérisé à partir d'un document original. Le Barreau du Québec se réserve le droit en tout temps d'exiger la production de l'original du document.

2. Traduction des documents

- Tout document transmis à l'appui de la présente demande rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné de sa traduction en français, attestée par une déclaration sous serment de la personne qui l'a effectuée.

3. Preuve d'identité

- Vous devez joindre à votre demande votre acte de naissance. Si votre acte de naissance n'est pas disponible, vous pouvez joindre un extrait du registre de l'état civil.

4. Certificat de police ou de bonne conduite

- Vous devez fournir un certificat de police (sans les empreintes) ou de bonne conduite pour chaque pays où vous avez résidé pendant une période d'au moins 6 mois au cours des 5 dernières années.
- Tout certificat doit notamment mentionner **tous vos nom(s), prénom(s) identiques à votre acte de naissance sauf si vous avez un changement de nom**. Il doit aussi indiquer l'adresse, la date de naissance et qu'une vérification d'antécédents judiciaires a été effectuée.
- Tout certificat de police ou de bonne conduite **doit avoir été émis dans les 3 mois de la date de la présente demande pour être valide**. Tout certificat périmé sera refusé.
- Tout certificat de police ou de bonne conduite soumis doit être un **exemplaire original**. **Les photocopies ou les copies conformes ne seront pas acceptées**.

Vous pouvez vous adresser aux postes de police de votre quartier ou de votre municipalité, ou encore à des mandataires privés, pour obtenir un certificat de police ou de bonne conduite. Consultez la rubrique « vérification d'antécédents judiciaires » sur internet pour plus de détails. Nous ne pouvons vous référer à un endroit en particulier puisqu'il relève de la discrétion de chacun de faire les démarches appropriées dans le but d'obtenir le certificat demandé.

Pour le Canada :

- Le certificat de police ou de bonne conduite peut être émis par tout service de police habilité à effectuer les vérifications d'antécédents judiciaires.

Ailleurs qu'au Canada :

- Si vous n'êtes pas physiquement présent dans le pays en question, vous pourriez devoir faire la demande du certificat de police ou de bonne conduite à une ambassade.

5. Certificat émanant d'un ordre professionnel

- Vous devez fournir un certificat du dirigeant compétent de chaque ordre attestant de votre statut actuel ou passé au sein de celui-ci, précisant les périodes où vous en avez été membre, votre conduite professionnelle durant ces périodes, tout en indiquant si vous avez déjà fait ou faites présentement l'objet de sanctions disciplinaires et si vous devez des sommes à cet ordre.
- Tout certificat émanant d'un ordre **doit avoir été émis dans les 6 mois de la présente demande pour être valide**. Tout certificat périmé sera refusé.
- Tout certificat émanant d'un ordre doit mentionner **Tous vos prénom(s) et nom(s) identiques à votre acte de naissance sauf si vous avez un changement de nom**.

6. Parcours académique et professionnel

- Numérisez en un seul fichier les originaux des diplômes en droit ainsi que les relevés de notes pour chacune des années d'études pour les diplômes que vous indiquez dans le formulaire.
- Dans le cas que vous devez soumettre les attestations d'emploi. Numérisez en un seul fichier les originaux des attestations d'emploi pour tous les emplois, avec le descriptif des tâches, le domaine de droit de pratique effectuées que vous indiquez dans le formulaire.
- Numérisez en un seul fichier un curriculum vitae en date du dépôt de la demande de reconnaissance d'équivalence ainsi qu'une lettre explicative de votre parcours académique et/ou professionnel.

7. Frais de la demande

En vertu d'une résolution dûment adoptée par le Conseil général du Barreau du Québec, des frais de 1 149,75 \$ (1 000,00 \$ plus les taxes applicables) sont exigés pour l'étude de dossier du candidat par le Comité des équivalences. **Les frais ne sont pas remboursables.**

Vous pouvez acquitter les frais par Mastercard ou Visa (voir Partie D du formulaire ci-dessous pour le paiement en ligne par carte de crédit)

- Les frais peuvent être acquittés en deux versements :
 - a) un premier versement de 574,88 \$ (500,00 \$ plus les taxes applicables) doit accompagner l'envoi de la présente demande dûment complétée et accompagnée des pièces requises; et
 - b) un second versement de 574,88 \$ (500,00 \$ plus les taxes applicables) est requis au plus tard le jour où le dossier sera étudié par le Comité des équivalences.
- Le paiement des frais doit être effectué en dollars canadiens et à l'ordre du Barreau du Québec, si vous payez par chèque visé, traite, mandat bancaire ou mandat poste international

Si vous éprouvez des problèmes en remplissant le présent formulaire, veuillez communiquer avec l'adjointe aux équivalences au **514 954-5112** ou sans frais au **1 800 361-8495, poste 5112** ou par courriel à equivalence@barreau.qc.ca.

**1603 - DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'ÉQUIVALENCE D'UN PROFESSIONNEL FORMÉ EN DROIT
HORS QUÉBEC**

PARTIE A IDENTIFICATION ET COORDONNÉES

1. Information personnelle

Sexe : Masculin Féminin

Prière de coller ici une
photographie récente
(format passeport)

Nom (s) :

Prénom (s) :

L'orthographe de vos prénom(s) et nom(s) doit être identique à votre acte de naissance

Mon nom a fait l'objet d'un changement légal : OUI NON

→ *Si OUI, vous devez annexer l'original ou la copie certifiée conforme du document explicatif pertinent (ex. : certificat de mariage, de changement de nom, etc.).*

Date de naissance :

(année/mois/jour)

Vous devez joindre à votre demande votre acte de naissance

2. Coordonnées personnelles

N° de téléphone principal :

N° de téléphone secondaire (optionnel) :

Adresse électronique :

IMPORTANT : Vous devez indiquer votre adresse résidentielle actuelle à la partie B.

PARTIE B COMITÉ D'ACCÈS À LA PROFESSION

En vertu des exigences de l'article 45 de la *Loi sur le Barreau* (RLRQ, c. B-1), le Comité d'accès à la profession doit s'enquérir si le candidat possède les mœurs, la conduite, la compétence, les connaissances et les qualités requises pour exercer la profession et se prononcer sur son admissibilité, justifiant donc que nous vous posons les questions de la Partie B ci-dessous, auxquelles vous devez obligatoirement répondre.

1. Veuillez indiquer les adresses où vous avez résidé au moins 6 mois au cours des 5 dernières années :

Vous devez fournir un certificat de police ou de bonne conduite portant tous vos prénom(s) et nom(s) usuels identiques à votre acte de naissance et doit avoir été émis dans les 3 derniers mois pour chaque pays où vous avez résidé pendant une période d'au moins 6 mois au cours des 5 dernières années.

a)

(Numéro civique, numéro d'appartement, rue, ville, province, pays, code postal)

De _____ à _____
(année/mois/jour) (année/mois/jour)

b)

(Numéro civique, numéro d'appartement, rue, ville, province, pays, code postal)

De _____ à _____
(année/mois/jour) (année/mois/jour)

c)

(Numéro civique, numéro d'appartement, rue, ville, province, pays, code postal)

De _____ à _____
(année/mois/jour) (année/mois/jour)

d)

(Numéro civique, numéro d'appartement, rue, ville, province, pays, code postal)

De _____ à _____
(année/mois/jour) (année/mois/jour)

e) (Numéro civique, numéro d'appartement, rue, ville, province, pays, code postal)

De _____ à _____
(année/mois/jour) (année/mois/jour)

2. Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement partie d'un ou de plusieurs ordres professionnels de votre pays et/ou autre pays incluant le Canada:

OUI NON

Si OUI, veuillez répondre aux questions 2.1 à 2.4 ci-après (si NON, veuillez passer à la question 3) :

2.1 Veuillez fournir les renseignements suivants :

→ Vous devez fournir un certificat du dirigeant compétent portant tous vos prénom(s) et nom(s) identiques à votre acte de naissance sauf si vous avez un changement de nom, émis dans les 6 mois de votre demande d'équivalence, de chaque ordre attestant de votre statut actuel ou passé au sein de celui-ci, précisant les périodes où vous en avez été membre, votre conduite professionnelle durant ces périodes, tout en indiquant si vous avez déjà fait ou faites présentement l'objet de sanctions disciplinaires et si vous devez des sommes à cet ordre.

a) Nom de l'ordre professionnel :

Numéro de membre ou de permis :

Période d'inscription à titre de membre : de _____ à _____

Pendant cette période, si vous n'êtes pas continuellement demeuré membre de cet ordre professionnel, expliquez toute période d'interruption, de suspension, d'interdiction, etc. :

i) Du _____ au _____ Raison :

ii) Du _____ au _____ Raison :

b) Nom de l'ordre professionnel :

Numéro de membre ou de permis :

Période d'inscription à titre de membre : de _____ à _____

Pendant cette période, si vous n'êtes pas continuellement demeuré membre de cet ordre professionnel, expliquez toute période d'interruption, de suspension, d'interdiction, etc. :

i) Du _____ au _____ Raison :

ii) Du _____ au _____ Raison :

2.2 Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet d'une sanction disciplinaire ou de toute autre mesure administrative de cet (ou ces) ordre(s)?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez fournir une copie conforme des décisions imposant ces mesures disciplinaires et (ou) administratives (décision disciplinaire, sanction disciplinaire, etc.).

2.3 Devez-vous présentement quelque somme d'argent que ce soit à cet (ou ces) ordre(s)?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez fournir un document indiquant le montant dû et une preuve de paiement (pour les paiements effectués, le cas échéant).

2.4 Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet d'une enquête de quelque nature que ce soit de cet (ou ces) ordre(s)?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez fournir une copie du(des) document(s) attestant que vous faites ou avez fait l'objet d'une telle enquête.

3. Avez-vous déjà été déclaré coupable, au Canada ou ailleurs, d'un ou de plusieurs actes criminels ou d'une ou de plusieurs infractions punissables sur déclaration sommaire en vertu du Code criminel (L.R.C. (1985), ch. C-46) ou de toute autre loi applicable?

OUI NON

Si OUI, veuillez répondre aux questions 3.1 à 3.2 ci-après (si NON, veuillez passer à la question 4) :

→ Vous devez également joindre, pour chaque événement, les documents suivants :

- la dénonciation ou l'acte d'accusation (sommation);
- le jugement ou le procès-verbal de la décision;
- toute la preuve transmise par le poursuivant dans le cadre de son obligation de communication de la preuve;
- le(s) rapport(s) de police; et
- le rapport présentenciel ou prédécisionnel.

3.1 Avez-vous présenté une demande de réhabilitation (article 3 de la Loi sur le casier judiciaire, L.R.C. (1985), ch. C-47) ou son équivalent dans le pays où est intervenue la déclaration de culpabilité?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre une copie conforme des documents pertinents à votre demande de réhabilitation et mentionner l'étape où elle est rendue (indiquez si votre demande est en cours d'étude, a été refusée, a été révoquée ou a été acceptée).

3.2 Avez-vous présenté une demande de clémence royale (article 748 (1) du Code criminel) ou son équivalent dans le pays où est intervenue la déclaration de culpabilité?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre une copie conforme des documents pertinents à votre demande de clémence royale et mentionner l'étape où elle est rendue (indiquez si votre demande est en cours d'étude, a été refusée, a été révoquée ou a été acceptée inconditionnellement ou conditionnellement).

4. Avez-vous fait ou faites-vous l'objet d'une ou de plusieurs poursuites criminelles ou pénales au Canada ou ailleurs?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre, pour chaque événement, les documents suivants :

- la dénonciation ou l'acte d'accusation (sommation);
- le jugement ou le procès-verbal de la décision;
- toute la preuve transmise par le poursuivant dans le cadre de son obligation de communication de la preuve;
- le(s) rapport(s) de police; et
- le rapport présentenciel ou prédécisionnel.

5. Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet d'une ou de plusieurs poursuites pour exercice illégal de la profession d'avocat ou de toute autre profession au Canada ou ailleurs?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre, pour chaque événement, les documents suivants :

- la dénonciation ou l'acte d'accusation (sommation);
- le jugement ou le procès-verbal de la décision;
- toute la preuve transmise par le poursuivant dans le cadre de son obligation de communication de la preuve;
- le rapport de police; et
- le rapport présentenciel ou prédécisionnel.

6. À l'exception d'une infraction liée au Code de la sécurité routière (RLRQ, c. C-24.2), avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet, au Canada, d'une ou de plusieurs poursuites pénales en vertu d'une loi provinciale ou fédérale? Précision : cette question ne concerne pas les règlements municipaux adoptés en vertu de la Loi sur les cités et villes, d'un code municipal, d'une loi sur les communautés urbaines et d'autres lois connexes (ex. : billet de stationnement, infraction relative au tabagisme).

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre, pour chaque événement, les documents suivants :

- la dénonciation ou le constat d'infraction;
- le jugement ou le procès-verbal de la décision;
- le(s) rapport(s) de police; et
- une preuve de paiement.

7. Avez-vous déjà fait l'objet d'une mesure disciplinaire dans une université?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre les documents suivants :

- une copie conforme de la plainte disciplinaire;
- une copie conforme de la décision disciplinaire;
- une copie conforme de la sanction disciplinaire;
- si ces informations n'apparaissent pas sur les documents fournis, vous devez mentionner le nom de l'institution, la date de la décision, l'objet de la plainte et la nature de la décision;
- et tout autre document pertinent.

8. Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet d'un refus, d'une sanction disciplinaire ou d'une poursuite du Barreau du Québec ou de tout autre organisme administratif, au Québec ou à l'extérieur du Québec?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre les documents suivants :

- une copie conforme de la plainte disciplinaire;
- une copie conforme de la décision disciplinaire;
- une copie conforme de la sanction disciplinaire;
- si ces informations n'apparaissent pas sur les documents fournis, vous devez mentionner le nom de l'institution, la date de la décision, l'objet de la plainte et la nature de la décision; et
- tout autre document pertinent.

9. Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement une cession de vos biens ou été mis en faillite ou fait une proposition concordataire de régime général ou de consommateur, ou êtes-vous soumis aux prescriptions des articles 664 et suivants du Code de procédure civile (RLRQ, c. C-25.01) (Dépôt volontaire)?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre les documents suivants :

- une copie conforme de l'avis de faillite;
- la liste des créanciers et les montants des créances;
- une copie conforme de l'avis de libération, le cas échéant; et
- tout autre document pertinent.

10. Avez-vous été ou êtes-vous présentement administrateur ou dirigeant d'une compagnie qui a déjà fait une cession de ses biens ou qui a été mise en faillite ou qui a fait une proposition concordataire?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre les documents suivants :

- une copie conforme de l'avis de faillite;
- la liste des créanciers et les montants des créances;
- une copie conforme de l'avis de libération, le cas échéant; et
- tout autre document pertinent.

11. À l'exception de toute affaire de nature matrimoniale, avez-vous déjà été impliqué ou êtes-vous présentement impliqué de quelque façon que ce soit à titre de partie (demanderesse, défenderesse, mise en cause, etc.) dans une procédure de nature civile ou dans toute autre réclamation en vertu d'une loi provinciale ou fédérale?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre les documents suivants :

- une copie conforme des procédures reliées au dossier (requête, demande, déclaration, procédures introductives d'instance, etc.);
- une copie conforme du jugement, le cas échéant;
- une copie conforme de toute entente de paiement intervenue avec le créancier, le cas échéant;
- une copie conforme de la déclaration de règlement hors cour ou quittance, le cas échéant;
- une preuve de paiement, le cas échéant; et
- tout autre document pertinent.

12. Existe-t-il contre vous un ou plusieurs jugements inexécutés en matière matrimoniale, civile ou pénale?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre, les documents suivants :

- une copie conforme des procédures reliées au dossier (requête, demande, déclaration, procédures introductives d'instance, etc.);
- une copie conforme du jugement, le cas échéant;
- une copie conforme de toute entente de paiement intervenue avec le créancier, le cas échéant;
- une copie de la déclaration de règlement hors cour ou quittance, le cas échéant;
- une preuve de paiement, le cas échéant; et
- tout autre document pertinent.

13. Avez-vous déjà été déclaré coupable d'outrage au tribunal?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre les documents suivants :

- Une copie conforme de tout document indiquant que vous êtes accusé d'outrage au tribunal (ex. : le procès-verbal d'audience, la décision ou tout autre document approprié);

14. Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet d'une suspension, d'une révocation ou d'un refus d'émission d'un permis (y compris un permis de conduire) ou d'une suspension du droit d'obtenir un permis (y compris un permis de conduire), soit au Québec, ailleurs au Canada ou à l'étranger?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez joindre les documents suivants :

Dans tous les cas : veuillez fournir une déclaration sous serment indiquant votre âge au moment des événements, une description des circonstances entourant les événements ainsi que les leçons que vous en avez tirées.

Pour le cas d'un permis de conduire UNE COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL des documents suivants :

- la lettre de suspension de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ou l'équivalent ailleurs au Canada ou à l'étranger;
- le jugement ou le procès-verbal;
- votre dossier de conduite;
- une preuve de paiement, le cas échéant; et
- toute décision ou autre document pertinent.

Pour tout autre permis, veuillez indiquer et(ou) fournir :

- l'objet du permis;
- le nom de l'organisme décisionnel; et
- la nature et la date de la décision.

15. Souffrez-vous présentement d'une dépendance physique ou psychologique vis-à-vis de l'alcool, du jeu ou d'une drogue obtenue sur ordonnance ou autrement?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez fournir une description générale de cette dépendance et des impacts découlant de celle-ci.

16. En vous fondant sur votre historique personnel, votre situation actuelle ou toute opinion ou tout avis professionnel que vous avez reçu, avez-vous présentement une condition qui est raisonnablement susceptible d'affecter votre capacité à exercer la profession d'avocat ou d'agir à titre de stagiaire en droit?

PRÉCISION : La question ci-haut est posée en vertu de l'article 48 du *Code des professions* du fait que « [l]e Conseil d'administration d'un ordre peut ordonner l'examen médical d'une personne qui est membre de cet ordre, qui demande son inscription au tableau ou qui présente une autre demande dans le cadre de sa candidature à l'exercice de la profession lorsqu'il a des raisons de croire que cette personne présente un état physique ou psychique incompatible avec l'exercice de sa profession ». À noter que cette question ne vise aucunement une personne qui souhaite obtenir des mesures d'accommodement pour sa formation professionnelle en raison d'une situation de handicap.

OUI NON

→ Si OUI, vous devez fournir une description générale de cette condition et des impacts découlant de celle-ci.

PARTIE C COMITÉ DES ÉQUIVALENCES

Vous devez maintenant compléter la Partie C qui contient les questions requises par le Comité des équivalences.

FORMATION EN DROIT :

1. Avez-vous obtenu votre dernier diplôme universitaire en droit 5 ans ou plus avant la présente demande de reconnaissance d'équivalence?

OUI NON

2. Veuillez indiquer tout diplôme universitaire en droit que vous détenez présentement :

→ *Pour chaque diplôme indiqué, vous devez joindre une attestation officielle du diplôme ainsi que le relevé de notes pour chaque année d'études indiquant les cours suivis, le nombre de crédits ou d'heures s'y rapportant et les résultats obtenus.*

Titre du diplôme :

Université :

Pays :

Date d'obtention :

Durée du programme : De (année/mois/jour) À : (année/mois/jour)

Titre du diplôme :

Université :

Pays :

Date d'obtention :

Durée du programme : De (année/mois/jour) À : (année/mois/jour)

Titre du diplôme :

Université :

Pays :

Date d'obtention :

Durée du programme : De (année/mois/jour) À : (année/mois/jour)

Titre du diplôme :

Université :

Pays :

Date d'obtention :

Durée du programme : De (année/mois/jour) À : (année/mois/jour)

3. Les cas échéant, veuillez indiquer toute étude universitaire de premier, deuxième ou troisième cycle en droit suivi au Québec ou au Canada dont le diplôme universitaire n'a pas été encore obtenu :

→ *Vous devez joindre le relevé de notes pour chaque année d'études indiquant les cours suivis, le nombre de crédits ou d'heures s'y rapportant et les résultats obtenus.*

Titre du diplôme :

Université :

Pays :

Date d'obtention :

Durée du programme :

Titre du diplôme :

Université :

Pays :

Date d'obtention :

Durée du programme :

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL EN DROIT :

3. Avez-vous de l'expérience de travail juridique après l'obtention de votre Licence en droit ?

OUI NON

Si OUI, veuillez répondre à la question 3.1 ci-après (si NON, veuillez passer à la question 4) :

3.1 Votre expérience de travail juridique est égal ou supérieur à 5 ans.

OUI NON

Si OUI, veuillez répondre à la question 3.2 ci-après (si NON, veuillez passer à la question 4).

Prenez note que si vous n'avez pas d'expérience de travail juridique supérieur à 5 ans, vous n'êtes pas dans l'obligation de fournir d'attestations de travail pour vos expériences, mais vous devez nous fournir un CV. Veuillez prendre en considération qu'une demande d'informations supplémentaires à cet égard peut avoir lieu par le Comité des équivalences.

3.2 Veuillez indiquer vos expériences de travail et/ou stage dans le domaine du droit depuis l'obtention de votre diplôme de licence en droit :

→ *Pour chaque expérience de travail et/ou de stage, vous devez joindre une attestation de celle-ci, incluant notamment la description des tâches effectuées, le domaine de droit ainsi qu'un CV.*

Employeur/organisme/bureau :

Pays :

Titre du poste occupé :

Domaine de droit :

Date :

DE: *année/mois/jour*

À: *année/mois/jour*

Employeur/organisme/bureau :

Pays :

Titre du poste occupé :

Domaine de droit :

Dates :

DE: *année/mois/jour*

À: *année/mois/jour*

Employeur/organisme/bureau :

Pays :

Titre du poste occupé :

Domaine de droit :

Dates :

DE: *année/mois/jour*

À: *année/mois/jour*

Employeur/organisme/bureau :

Pays :

Titre du poste occupé :

Domaine de droit :

Dates :

DE: *année/mois/jour*

À: *année/mois/jour*

Si vous avez besoin de plus d'espace, ajouter une annexe à ce formulaire.

4. Souhaitez-vous présenter une demande d'exemption de formation professionnelle et tenue d'examen en vertu de l'article 13 [Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation du Barreau du Québec](#)?

OUI NON

→ Si OUI, vous devez fournir un document officiel de votre barreau d'origine établissant :

- que vous êtes membre du barreau d'un État ou d'une autre province ou d'un territoire du Canada;
- que les avocats du Québec bénéficient d'une exemption analogue dans cet État, cette province ou ce territoire du Canada ou, le cas échéant, n'ont pas à y suivre un programme de formation professionnelle;
- En cas d'une exemption analogue dans cet État, cette province ou ce territoire du Canada, fournir un document officiel qui signale en quoi consiste le programme de formation professionnel, et
- les dispositions législatives et réglementaires pertinentes.

PARTIE D PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT : PAIEMENT EN LIGNE

Pour effectuer un paiement par carte de crédit, veuillez-vous rendre au www.barreau.qc.ca/paiement et sélectionnez le formulaire #1603.

PARTIE E ATTESTATION ET CONSENTEMENT

J'atteste que toutes les réponses fournies dans le présent formulaire sont vraies et au meilleur de ma connaissance.

Je m'engage à me conformer aux dispositions de la *Loi sur le Barreau* (RLRQ, c. B-1), du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), de la *Charte de la langue française* (RLRQ, c. C-11) et de leurs règlements. Je comprends qu'une fausse déclaration ou l'abstention de réponse à l'une ou l'autre des questions du présent formulaire ou de fournir les documents requis (lire attentivement le Guide des équivalences) peut entraîner un retard de traitement, et même le rejet, de ma demande.

Je consens à ce que le Barreau du Québec, ses représentants ou agents de renseignements personnels, vérifient et obtiennent toutes les informations et tous les documents concernant les renseignements visés par le présent formulaire, lesquels seraient en la possession d'un organisme public, d'une institution d'enseignement, d'un ordre professionnel ou organisme apparenté, son administration, son bureau du syndic ou son bureau d'inspection professionnelle, d'un corps policier, d'un tribunal, d'un professionnel, d'un individu, d'un bureau de crédit et d'une institution bancaire.

Et j'ai signé à _____, le _____
(Ville de la signature) (jour/mois/année)

Prénom, nom en caractères d'imprimerie candidat(e)

Signature candidat(e)

Liste contrôle des documents à joindre avec la demande:

Formulaire dûment rempli et signé par le candidat;

Une photographie en format jpg ou format passeport;

Un acte de naissance;

Un ou les certificat(s) de police ou de bonne conduite (émis dans les 3 derniers mois) qui contient tous vos prénom(s) et nom(s) identiques à votre acte de naissance sauf si vous avez un changement de nom;

Si vous êtes membre d'un ordre professionnel, joindre le certificat de bonne conduite de l'ordre professionnel (émis dans les 6 mois de votre demande d'équivalence), qui contient tous vos prénom(s) et nom(s) identiques à votre acte de naissance.

Tous les diplômes et relevés de notes pour chacune des années d'études avec la traduction. S'il y a lieu;

Curriculum Vitae;

Attestation de travail avec descriptif des tâches, s'il y a lieu selon les réponses à la question 3.2;

Tout autre document requis aux fins de votre demande;

Preuve du paiement en ligne www.barreau.qc.ca/paiement afin de couvrir les frais d'ouverture de votre dossier (non remboursable);